SOMMAIRE DISCOVRS AV VRAY DE CE QVI EST ADVENV EN L'ARMEE du Roy Treſ-Chreſtien depuis que le Duc de Parmes'eſt ioint a celle des ennemis, iuſques au 15. de Septembre.

807. a 2 (2)

Enuoyé par ſa Maieſté a Monſieur de Beauuoir, Conſeiller de ſadite Maieſté en ſon Conſeil d'Eſtat, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & ſon Ambaſſadeur pres la Sereniſſime Roine d'Angleterre.

A LONDRES,
Chez Thomas Scarlet.
1590.

24

SOMMAIRE DIS-
COVRS AV VRAY DE CE
QVI EST ADVENV EN LARMEE
du Roy Très-Chrestien depuis que le Duc
de Parme s'est joint à celle des ennemis,
iusques au 15. de Septembre.

Enuoyé par le Maistre à Monsieur de Beaumont,
Conseiller de ladite Maistre et son Conseil
d'Estat, Capitaine de cinquante hommes
d'armes de ses ordonnances, & son
Ambassadeur vers la Serenissime
Seigneurie.

BRITISH MUSEUM

38.
4. 7.
19

A LONDRES,
Chez Thomas Scarlet.
1590.

SOMMAIRE DISCOVRS AV VRAY DE CE QVI EST ADVENV EN L'ARMEE DV ROY TRESChrestien, depuis que le Duc de Parme s'est ioint a celle des ennemis iusques au 15. de Septembre.

AVec ceste grande & heureuse victoire qu'il pleust a Dieu donner au Roy sur ses ennemis, pres d'Iury le 14. iour de Mars dernier. Il luy dõna aussi ceste grace particuliere & extraordinaire aux victorieux, de ne s'en estre iamais esleué n'y aux effectz n'y aux paroles, n'en estãt au cõtraire deuenu que plus gracieux & traitable, en ayãt beaucoup plus relaschè de la rigueur des ses Edictz & Declaratiõs, enuers ses villes & subiects rebelles depuis ladite victoire, qu'il n'auoit faict au parauant. Ce qui luy vallut aussi de xv. ou xvi. bonnes Villes, il n'y en eut qu'vne seule qui se feist battre, toutes les autres se rẽdirẽt d'amiable cõpositiõ, & lesquelles ont touiours esté des plus fermes cõstãtes & resolues a son seruice, cõme ayãt experimenté, qu'ayãt esté trãsferez d'vne tyrãnique vsurpatiõ, a vne legitime dominatiõ, leur conditiõ s'en estoit rẽdue beaucoup meilleure. Peu de iours apres ceste route le Sieur de Villeroy, qui est des principaux de ce party, mõstrãt s'en vouloir retirer, & pour pouruoir a son salut particulier, s'approcha de Mante, & eut cõmunication par permission de sa Maiesté, auec le Sieur du Plessis Mornay, duquel il eust de sa part si bon & fauorable propos, non seulement sur son particulier, mais sur le faict general, qu'il monstra de vouloir entreprendre de la negociatiõ de la paix. Depuis il retourna ouuertement ce-pendant que l'on estoit au siege de Melun, & combien que sa Maiesté, feust aduertie que ceste legation ne fust que toute trõperie, & que l'Ambassadeur y pourroit estre trõpé le premier. Neantmoins auec ceste seule confiãce que sa seule ingenuité & franchise,

pouuoir conuertir de mauuais desseings en resolutions toutes contraires, comme il est aduenu souuent que des coniurations determinées, sont confondues par l'innocente presence de ceux sur qui elles se doibuét executer, elle ne laissa de recueillir auec toute l'humanité, que si elle eust sçeu que la charge eust esté auec aussi bons desseings, qu'elle sçauoit qu'il estoit le contraire, de sorte que ledit Sieur de Villeroy en demeura si surpris, qu'il aduoua a demy ceste sienne conuersion, & protesta de se vouloir employer, plus courageusement & fidellement qu'il n'auoit faict au parauant. Ce-pendant sa Maiesté ayant en ce peu de tẽps recouuert, tout ce qui est quasi sur les riuieres de Seyne, de Marne, d'Yonne & d'Oyse, elle resolut de s'approcher de la Ville de Paris, auec desseing de la recouurer, & là faire mourir la rebellion ou elle n'aquist premierement: Mais d'vne mort douce & naturelle sans violẽce effroy n'y conuulsions, & la trouua munie de si peu de forces qu'il la pouuoit emporter par vn effort, cõme l'vne des moindres de son Royaume. Et ce mesme pouuoir luy a continué pendant quatre mois qu'il la enuironnée, & non seulement continué mais deuenu d'autant plus facile, que ceux de dedans auoyẽt sur la fin perdu les trois parts de leurs hommes de deffence, & l'Armée de sa Maiesté s'estoit fortifiée & augmentée de la moitié. Mais toutes les fois que cela tumboit en deliberation, comme les conseilz en pouuoyent estre differents. Se representant ladite Maiesté que Paris est la capitale Ville & principal ornemẽt de son Royaume, que dans icelle il y auoit tãt de Princesses qui luy appartiennent, tant de bonnes & ancienes familles, tãt d'Eglises, & de lieux Sainctz, & de personnes qui les desseruent, qui peut estre pour la plus-part sont innocens de ceste rebellion. Et neantmoins estãt ladite Ville prinse de force ne pouuoyẽt estre exemptez n'y exceptez des excez & violences, qui ne se peuuent euiter en tel furieux accidẽt: Iamais elle n'a peu consentir a ceste resolution qu'il y fust tenté aucun effort, a peine voulut elle approuuer qu'on se saisist des faux-bourgs, nõ qu'il ne fust neccessaire de le faire, mais craignant que l'vn n'attiraſt l'autre, & que les soldatz le voyans si proches d'vn si grand butin, fussent mal-aisez a retenir d'en passer plus outre, cõme se fust la plus grãde peine que le Roy

&

& tous ſes principaux Capitaines eurent en tout ce ſiege, que d'empeſcher que les gés de guerre n'entrepriſſent d'auantage: Car de le tenter a l'executer, il n'y auoit nulle differéce. La priſe de tous les faux-bourgs qui ſe feiſt en vn inſtãt ſans aucune reſiſtance, & ce que depuis l'on a veu comme contre la regle, que le moins ne contiét point le plus, que neantmoins vij. ou viij. mil hommes de guerre qui eſtoyent auſdits faux-bourgs, tenoyent enfermez plus de xxx. mil hommes armez, qui eſtoiét dans ladite Ville a veu eſtre vne ſuffiſante preuue, que la prinſe par vn effort en eſtoit inéuitable.

Ainſi ſa Maieſté ſe reſolut pour ne perdre ladite Ville, pour ſauuer l'honneur de tant de familles, & eſpargner le ſang innocent qui s'y pouuoit reſpãdre, de les matter par la neceſſité de viures, & porter pluſtoſt en patience la longueur du ſiege, qu'elle quelle peuſt eſtre, que d'y faire autre plus grãd effort. & auec double deſſeing, ou qu'il luy ſuccederoit au faict dudit ſiege, par le moyen de ladite neceſſité que ceux de dedãs ne pourroyẽt ſupporter, ou que le Duc de Mayne ſe r'approcheroit pour les ſecourir, & lors qu'elle le combattroit, qui eſtoit ce qu'elle deſiroit le plus, pour arracher pluſtoſt la racine du mal que d'en coupper les branches. Si ſa Maieſté euſt eſté auſſi ferme & implacable au premier moyẽ, comme elle s'eſt monſtrée treſ-ſoigneuſe de l'autre, la Ville fuſt indubitablemẽt ſienne. La raiſon de la guerre veritablement vouloit, puiſ-que la reſolution auoit eſté faicte de cõbattre & vaincre l'opiniaſtreté, de ceux de dedans par le ieune & l'abſtinéce, de ne ſouffrir qu'il y fuſt porté aucũs viures quelz qu'ilz fuſſent, & par qui que ſe fuſt & de retenir dans ladite Ville tous ceux qui y eſtoyent, ſans permettre ſortir vn ſeul, affin que tant plus il y en auroit, tant pluſtoſt les viures qui eſtoyent fuſſent conſommez, & ceſte reigle debuoit eſtre obſeruée auec toute ſeuerité & ſans grace & exception. Mais durant le dernier mois de ce ſiege la neceſſité & la miſere fut dedans ladite Ville ſi extreme, les cris en eſtoyent ſi effroyable de tant de perſonnes qui mouroyent de faim par les rues; de tant d'autres de qui la rage eſtoit telle qu'ilz mangeoyent les chiens tous creus publiquement, les hurlemens du peuple, les gemiſſementz des meres, qui trouuoyent a re-

dire de leurs enfans, penetroyent non seulement l'air mais les murailles. Sa Maiesté ne les a peu entendre auec ceste dureté bestialle, comme ceux qui estoyent cause le voyoiēt de leurs yeux, ceux qui estoyent encores pourueuz de viures tenoyent tout ce peuple pour ames inutiles, & leur tardoit qu'ilz ne fussent desia tous mortz & perdus: Comme le courage & magnanimité du Roy est inuincible, son humanité & sa bōté fust facile à vaincre, & se rendit bié tost a ses mōstrueuses pitiez aymāt mieux faillir aux reigles de la guerre, qu'a celle de la nature, mesme de la sienne qui est plaine de toute douceur & clemence. Il consideroit que tout le peuple estoit Chrestien, que s'estoyent tous ses subiectz, la plus-part peut estre innocentz, qu'il failloit les oster de ce desespoir, auec lequel ilz se perdoyent: En fin son bon naturel rompit la barriere des loix de la guerre: Il accorde premieremēt passeport pour toutes les femmes, filles & enfans, & pour tous les Escoliers qui voudroyent sortir: Il augmenta depuis pour les Religieux & gens d'Eglise: Il passa à la fin iusques a ceux qui auoyent esté ses plus grandz ennemis, & eust soing que sortās ilz fussent humainement recuillis & receus, en toutes ses Villes la ou ilz se sont voulus retirer: Il a permis que les Princes & Princesses qui estoyēt dedās ladite Ville, ayent esté secourus de quelques viures: Cela a esté fort ingratement recogneu, & se peut confesser que le siege en a esté plus lōg d'vn mois qu'il n'eust esté, & par consequēt qu'il n'a point eu l'effect qu'il debuoit auoir. Mais si cela est la cause elle est si Saincte & agreable a Dieu, qu'il est tres-certain qu'il en sera recompensé au double, & qu'elle ne vaudra pas seulement le recouurement de Paris, mais de tout l'Estat & encores mieux, tant les graces & recompenses du Ciel sont infinies.

Sa Maiesté outre-ce, ne manqua pendāt ses extremitez de tous les bons offices paternelz qui se peuuēt faire, les exhortāt par lettres publiques & messages de recourir a elle, auec asseurāce pour tout ce qui est de la Religiō Catholique, & de tout autre bō traitemēt & repos: Elle permist venir a elle de leur part, le Cardinal de Gondy & l'Archeuesque de Lyon, qui en partirent si satisfaictz & contentz qu'ilz pleuroient de regret de voir errer plusieurs, en l'opinio qu'ilz auoient de sa

Maiesté,

Maiesté, tout autre qu'ilz ne debuoyent auoir : Elle leur permist d'auantage de passer iusques au Duc du Mayne, Mais toutes ses douceurs ne deuindrent en des estommachz gastez que poison & venins, comme s'en a esté vne preuue certaine, & neantmoins bien honteuse, que renuoyant ledit Duc du Mayne, ledit Cardinal de Gondy & Archeuesque de Lyon, voir sa Maiesté auec protestation, qu'il ne desiroit rien tant que la paix. Il escriuoit a la mesme heure a ceux de Paris, par vn sien Secretaire qui passoit a leur suitte, qu'ilz ne prinssent aucune alarme de ce traicté, & qu'il mourroit plustost que de faire iamais la paix, & la lettre estant tumbée de celuy qui la portoit, & representée audit Duc du Mayne, il ne peust desauoüer de ne l'auoir signée, & luy estant faict reproche par ledit Archeuesque de Lyon, n'eut autre excuse sinon qu'il y auoit esté surpris : mais il eust mieux dict de dire qu'il pensoit en cela surprendre les vns & les autres. Si sa Maiesté ayant esté vn peu tendre, & en l'obseruation de ce qu'il failloit practiquer de rigueur cõtre ceux de Paris, non du tout si exacte que les loix de la guerre le vouloit, elle la bien recompensé en soing & diligence pour affronter en Campagne ses ennemis, qui est ce qu'elle a touſiours plus desiré, que de ruiner a coups de Canons ses Villes & les pauures habitantz d'icelles : des le commencement du siege ayant esté aduerty que le Duc du Mayne, a son retour de Flandres ou il estoit allé mandier du secours au Duc de Parme, en ayant desia recuilly quelques trouppes estoit party auec Balagny & Saiuct Paul, pour s'acheminer & approcher de Paris, elle partist de son Armée auec bonne trouppe de Caualerie sans bagage, feist dix-sept lieues d'vne traite pour le rencontrer & ne faillit que d'vne heure, l'ayant contraint de se r'enfermer dans la Ville de Laon, depuis ayant encores ledit Duc du Mayne recouuert vn gros secours, & s'estant acheminé iusques a Meaux, publiant qu'il venoit donner la bataille.

Sadite Maiesté repartit de son Armée auec vne trouppe de Caualerie, & fut pour le rencontrer iusques au-pres dudit Meaux, mais elle le retrouua r'enfermé entre la Riuiere de Marne, & celle qui vient de Crecy, craignant plus d'estre as-

siegé que se mettant en debuoir de desassieger les autres. C'estoit en attendant la venue du Duc de Parme, a l'arriuée duquel & des le lendemain, ilz publioyent par-tout qu'ilz donneroyent la bataille. A quoy sa Maiesté se reseruoit plus qu'a nulle autre chose: Et de faict estant ledit Duc de Parme arriué & ioint ledit Duc du Mayne, ilz commencerent deux iours apres a s'acheminer, & passerent le ruisseau qui passe au Village de Claye & Chasteau de Fresne, ou ilz se logerent, & estimant sa Maiesté que le lendemain elle auroit bataille, s'estant recommandée a Dieu, comme en telle occasion c'est touſiours par ou elle commence, & ayant exhorté vn chacun de faire le semblable, elle partit du Village de Chalior pres Paris, le mercredy xxix. du mois passé, & assigna le rendez-vous de toute son Armée, pour le lendemain a la plaine de Bondy, qui est a la teste de la foreſt de l'Iury qui estoit le droict chemin de l'ennemy, & pour estre preparé pour luy aller au deuant, s'il prenoit le chemin des costez pour euiter le passage de ladite foreſt, ayant ce meſme iour retiré son Infanterie, qui estoit aux faux-bourgs de Paris pour se trouuer a la bataille, l'Armée tout ce iour demeura en ladite place de Bondy en bataille, sans qu'il y euſt nouuelle des ennemis. Sa Maiesté luy feiſt venir la, & tenir deux iours ſuiuant, sans qu'il comparuſt aucun desdits ennemis de part ni d'autre. C'est pourquoy elle resolut le vendredy de l'approcher de plus pres, & de prendre le logis de Chelles. & y ayãt enuoyé a ceſt effect le Sieur de l'Auerdin, l'vn de ses Mareschaux de Camp, & le Sieur de Chastillon y arriuant ilz y trouuerẽt les Mareschaux & Fourriers desdits ennemis, qui commençoiẽt a y faire le logis qu'ilz en chasserent, & y estant peu apres sa Maiesté arriuée, & y ayant recogneu quelque sept ou huict cens cheuaux des ennemis, ou comme l'on a raporté estoyẽt des deux chefz, elle leur feiſt vne charge auec beaucoup moindre nombre, & les remena battãt iuſques dãs leur logis.

Le samedy premier de ce mois, sadite Maiesté se tint toute asseurée d'auoir la bataille au deſſus dudit Village de Chelles, qui estoit vne plaine qui a derriere deux costaux separez a la teste d'vn petit bois separé d'vn ruisseau, & dans ledit bois vn Chasteau nommé Brou, & par de-là est vn ma-

rais

rais ſepparé d'vn peu de plaine, qui eſt entre ledit Chaſteau & ledit marais, par vn autre petit ruiſſeau, qui eſtoit le logis qu'auoit pris l'ennemy. L'Armée de ſa Maieſté ſe trouua toute rengée en bataille, ſur les vnze heures le Duc de Parme gaigna vn coſtau, pour la recognoiſtre, & l'ayãt veuë l'on dict qu'il feiſt vn ſouſpir ſi profond, que l'on penſoit que ce deuſt eſtre le dernier qu'il deuſt iamais faire, & ſe retournant audit Duc du Mayne, & luy feiſt de grandes reproches que ce n'eſtoit pas ceſte Armée de dix mil hommes, qu'il luy auoit aſſeuré qu'il auroit a combattre, qu'il en voyoit là paroiſtre plus de vingt cinq mil & a la meilleure ordonnance qu'il auoit iamais veu: C'eſt eſtonnement ne luy doibt pas eſtre reproché pour faute, car il y auoit bien dequoy en eſtonner vn qui euſt veu & mené de plus grandes Armées qu'il n'a faict, comme il ſe peut dire veritablement, que c'eſtoit la plus belle Armée qui ſe ſoit veuë de long en France. Il ſi retrouua pour le moins dix-huict mil hommes de pied, dont il y en pouuoit auoir ſix mil eſtrangers, & bien cinq a ſix mil cheuaux, entre leſquelz il y pouuoit auoir pres de quatre mil Gentilz-hommes François, & des meilleures maiſons de la France. Il y auoit ſix Princes, deux Mareſchaux de France, & des Capitaines & chefz d'Armée, plus qu'il n'y en a en tout le reſte de la Chreſtiété. Le Duc de Parme au lieu de venir au combat, changea d'Armes a tous les ſiens, & au lieu de Lances leur miſt en main des pioches, & ne feirent toute nuict que ſe retrancher dans ledit marais, ou tant la Caualerie que l'Infanterie logée toute au picquet: Des la pres-diſnée dudit ſamedy, ſa Maieſté leur feiſt quitter le ruiſſeau, le bois & la maiſon qui eſt dans le bois, & ſe retirerent tous dans ledit marais, & des-lors au lieu de combattre le Duc de Parme ne péſa plus qu'a ſe retrancher & fortifier, comme il feiſt treſ-fortement. Sa Maieſté la nuict venue ſe vint loger audit village de Chelles, elle continua tous les iours ſuiuans par tous les moyens qu'elle peuſt, pour les attirer au combat, leur faiſans attaques inceſſamment des eſcarmouches ou il demouroit touſiours quelqu'vn des leur, mais pour tout cela il n'y eut ordre de les picquer d'auantage, confeſſans publiquement que la fantaſie de la bataille leur eſtoit paſſée, des la pres-diſnée du ſa-

medy,ilz resolurét quelques iours apres d'attaquer la petite Ville de Lagny,qui leur estoit proche de demye lieue derriere eux,& ayant faict vn pont a batteaux ioignant quasi ladite Ville. Le viij. du mois a la pointe du iour,ilz y passerét la pluspart de leur Infanterie, & la faisant battre de neuf pieces la riuiere entre-deux,la breche fust plustost faicte que sa Maiesté n'en fust quasi aduertie, par ce que le vent estoit tellemét tourné & le brouillart si grand & espois,que les coups de Canon ne s'entendoyent pas. Il y auoit deux a trois cens hommes dedans qui la deffendirent neantmoins si bien,qu'il y en feirent perdre de ceux des ennemis beaucoup d'auantage, & si le secours qui y fut enuoyé y fust arriué vn peu plustost, ilz ne l'emportoyent pas encores qu'il y ait mil Villages en France,qui se peuuent mieux deffendre,il y a bié paru qu'ilz ne la tiennét pas mesme en autre consideration,l'ayant faict demanteler depuis qu'ilz ont prise. Sadite Maiesté estimant que cela leur auroit peut estre enflé le courage, elle les attaqua encores le lendemain plus qu'au parauant, mais ilz s'en picquerent encores moins. En fin ayant consideré que la plus-part de ceste Noblesse,qui estoit accouruë sans equipage au bruict de ceste bataille, cognoissant que l'esperance en estoit perdue pressoyent de se retirer, elle estima qu'il estoit temps de penser a faire la guerre d'autre mode auec les ennemis,que pour les attirer a vn grand cóbat, dont ilz auoyét assez faict cognoistre qu'ilz ne vouloiét point taster. Toutesfois auant que d'entrer en ceste deliberation,elle voulut tenter encores vne occasion de leur y faire venir, & se resolut de monstrer de vouloir faire encores vn effort a Paris. Pour ceste occasion elle partit elle mesme, le x. au soir dudit Chelles auec vne bonne trouppe d'Infanterie & quelque Noblesse,pour se rendre a la pointe du iour aux portes de Paris,& y donner vne escalade, ayant commandé que l'Armée partist le lédemain pour se retrouuer a la place de Bondy, cela auec ce dessein que sçachant ses ennemis, qu'elle auroit donné a Paris qu'ilz se mettroyent a la suitte de l'Armée, & que ce seroit vne occasion de cóbattre,mais l'entreprise de Paris ayãt esté descouuerte elle n'eut point de lieu, & aussi peu eut l'autre:Car lesdits ennemis n'oserent pour cela desloger de leur

marais

marais craignantz touſiours quelque fauce amorce, pour les attirer ou ilz auoyent reſolution de ne venir plus. Ce qui ſe conforma plus par ceſte occaſiõ que par aucune autre, puiſque s'entant les forces de ſa Maieſté ſeparées, ilz ne s'en eſtoyent eſmeus d'auantage, qu'il ne failloit plus attẽdre que pour qu'elque autre que l'on leur peuſt offrir ilz le feiſſent deſormais. C'eſt pourquoy ſadite Maieſté eſtant venuë retrouuer l'Armée, en ladite place de Bondy ou elle auoit tout le iour en attendu, ſi les ennemis approcheroyent, & n'ayant aucunes nouuelles de leur deſlogement, elle reſolut de venir loger ce meſme iour a Goneſſe. Le lendemain y ayant aſſemblé tous les Princes Officiers de la Couronne, & autres grandz Capitaines qui ſe trouuerent en ladite Armée, & y ayant amplement eſté diſcouru & traicté que la reſolutiõ du Duc de Parme, eſtoit aſſez manifeſté & declarée de ne vouloir point combattre, que de l'y penſer forcer auec le temps ſe logeant touſiours pres de luy, qu'en cela il auroit aduantage eſtant ſon Armée fraiſche & ſur la ſolde, compoſée d'eſtrãgers qui ne ſe debandent point: Au contraire celle de ſa Maieſté pour la pluſ-part haraſſée, & ne retenant point de payment: De retourner au ſiege de Paris puis-que ſa Maieſté eſtoit, de ne le prendre point de force, que d'en attendre la derniere neceſſité, le terme ſeroit trop long, par ce qu'ayant en liberté du coſté de la Beauſſe depuis l'achemincment a Chelles, ilz ſi ſeroyent fournis aſſez pour ſe ſubſtanter encores quelque temps: que puiſ-que l'ennemy ne vouloit faire la guerre a noſtre mode, qu'il eſtoit expedient de la faire a la ſienne, & n'ayãt pas voulu auoir c'eſt honneur d'eſtre cõbattu, de tant de gens d'honneur qui s'eſtoyent aſſemblez pour c'eſt effect, qu'il les failloit cõbattre & deſtruire par la neceſſité de viures & autres incommoditez: que ſa Maieſté pouruoyãt ſes Villes, qui ſont ſur la Riuiere de Seyne de viures & fortes garniſons, c'eſtoit tenir touſiours Paris autant aſſiegé, que par la preſence d'vne Armée: que ce pẽdant vne ſi forte que celle qu'elle auoit n'eſtoit point neceſſaire, qu'vne force mediocre luy peut ſuffire, auec laquelle ſi l'ennemy attaque quelque choſe elle luy puiſſe eſtre auſſi toſt ſur les bras: que reuoyãt ſes forces dãs ſes Prouinces, dont elles ſont pas tire

c'eſtoit grandemẽt cõſoler leſdites Prouinces & y faiſans rafraiſchir leſdites trouppes, leur donner touſiours moyen d'y acquerir quelque choſe : Que lors que les forces eſtrangeres entreront leſdites trouppes, ainſi rafraiſchies retournantes & les allant ioindre, ſadite Maieſté ſe retrouuera auec deux fois autant de forces qu'elle en a maintenant, & aura ce pendant empeſché tellemẽt les ennemis, qu'ilz n'auroṭ pas faict grand exploict & leur retumbãt les autres ſur les bras, ce ſera bien pour les contraindre de faire encores pire, que de ſe retrancher dans le marais: C'eſte opiniõ eſtant accõpagnée de beaucoup de bõnes & grãdes raiſõs aiãt eſté trouuée la meilleure, il fut en ce Conſeil celebré, conclud, & arreſté par ſa Maieſté de faire ce qui auoit eſté propoſé, ayant voulu commencer par la Ville de Sainct Denis, pour la deffence de laquelle il y eut preſſe a qui en auroit la charge, chacun eſtimant qu'il y auroit de l'honneur a y acquerir. En fin elle demeura audit Sieur de l'Auerdin, qui l'accepta auec action de graces. Il fut auſſi pourueu de fortifier de bõnes & fortes garniſons les villes de Melun, Corbeil, Senlis, Meulan & Mante & pluſieurs autres, la moindre deſquelles peut ſuffire de mettre a la lictiere toute l'Armée dudit Duc de Parme, elle reſolut par meſme moyen de renuoyer en Tourayne, Aniou, & le Mayne, Monſeigneur le Prince de Conty, en Normandie, Monſieur de Montpenſier, en Picardie Monſieur de Longueuille, en Champaigne Monſieur de Neuers, en Bourgongne Monſieur le Mareſchal d'Aumont, chacun auec treſ-bonnes forces ſuffiſante de mettre leſdites Prouinces en repos & patience, s'eſtant reſeruée ſa Maieſté vne Armée mediocre & neantmoins encores aſſez forte & puiſſante pour faire teſte a ſes ennemis & les empeſcher de ne rien entreprendre, qui ne leur ſoit auſſitoſt ſur les bras, les voulant touſiours tenir de ſi pres, qu'en peu de temps il puiſſe eſtre a eux quand il verra qu'il ſera a propos : ayant iugé que ceſte forme de guerre en la reſolution, ou ſont ſes ennemis de ne vouloir point combattre, leur ſera plus incommode qu'aucune autre: & ſur ce ſe retirans les Sieurs de la Guiche, Raguy, & Sipierre n'ayant pas plus de ſix vingtz hommes de combat rencontrerent le Viconte de Tauanes ſe retirãt en Normandie,

auec

auec enuiron 500. cheuaux, dont pres de la moitié estoyent cuiraſſes, le reſte harquebuſiers, ſur lequel en fin a eſté chargé & deffait au de-la de Meulan par leſditz Sieurs, eſtant demeuré plus de cinquante des ſiens mortz ſur la place, autant de priſonniers & tout le bagage pris: C'eſt la pure hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé en l'armée de ſa Maieſté, depuis que le Duc de Parme eſt ioint a celle des ennemies, & les principales raiſons qui l'ont fait reſoudre à la ſeparation ſuſdite de ſes forces. Dont elle a deſiré par ce memoire, que les Gouuerneurs & Lieutenantz generaux de ſes prouinces, les Courtes de Parlement, ceux de ſa Nobleſſe, ſoit villes & autres ſes Officiers, ſoyent inſtruicts pour en pouuoir informer ſes bons & fidelles ſubiects a ce qu'ils cognoiſſent que ceſte reſolution n'a point eſté legerement faicte, n'y par force, n'y contrainct, mais auec meure deliberation & prudence militaire, & par l'aduis & conſeil des plus grandz & ſages Capitaines qui ſoyent auiourd'huy en l'Europe, dont ſa Maieſté eſt encores aſſiſté, & que de ladite reſolution il ne s'en doit attendre que tout bon ſucces. Que c'eſt Dieu meſmes qui s'en eſt meſlé a bon eſcient: monſtrant touſiours qu'il tient ceſte iuſte cauſe en protection, n'ayant voulu permettre que tant de Princes, tant de grandz Seigneurs & ſages Capitaines qui ſuffiſent pour a ceſte couronne en acquerir trois ou quatres autres, s'expoſaſſent au perilz d'vn combat contre ces eſtrangers qui ſont quaſi mercenaires, & la perte de tous leſquelz ne poiſe pas celle du moindres d'vne centaine de Princes & Seigneurs qui s'y pouuoient perdre. L'on voit auſſi clairement qu'il a iugé qu'ilz ne meritent d'eſtre combatues de telles mains, qu'il a reſolu de les faire perir auec moins d'hõneur, & les deſtruire & deffaire par deux ennemies inteſtines qu'ilz ont dans eux meſmes, la neceſſité de viures qu'ilz ſouffrent deſia extreme, & la diuiſion eſtant deſia ſi grande, que les François ne pouuans plus ſupporter l'inſolence des Eſpagnolz, ſe ſont retirez pour la plus part, ne reſtant plus ceſte Armée compoſée que des eſtrangers qui mènent pour trophée le Duc du Mayne & ce peu qui y reſte de François: car d'autre n'en ont ilz point encores acquis, n'ayant attaqué vn ſeul combat, & en tous ceux qui leur ont

eſté faict y ayantz touſiours eu du pire. Ilz n'ont point recouuert les drapeaux qui demeurerent a lury n'y aucunes autres pour les retirer par eſchange. Ceux de Paris ne peuuent pas vanter leur enragée opiniaſtreté pour conſtance, ilz doibuent recognoiſtre que Dieu qui là ainſi permis, pour leur faire faire leur penitence plus longue, & a ce qu'ilz fuſſent eux meſmes les executeurs des priemeres ſupplices qui leur a ordonez, ayant pour leur ſecond ceſte conſolation & recompence de leur pacience & grand ſeruice faict audit Duc du Mayne, de voir les Eſpagnolz qu'il a eſté querir iuſques chez eux, maiſtre d'eux, de leur maiſons, de leur femmes, & de leur filles, ſeruantz, maintenant d'exemple aux autres qui leur en auoiét deu ſeruir, pour preuenir ce malheur qui les opprime & opprimera iuſques a ce que Dieu permette que ſa Maieſté les en deliure. Le Duc du Mayne a bien occaſion de ſentir & iuger maintenãt que le triacle eſt bien pire que le venin, que le remede qu'il a cherché eſt bien plus dangereux que le mal dont il la voulu guerir. Le Roy d'Eſpagne ne ſera pas fruſtré de la recompenſe qui luy eſt auenu de ce trouble qu'il ſouſtient & nourriſt en ce Royaume, couurant ſon ambition ſoubz faux pretexte de Religion, qu'il debuoit premierement practiquer chez luy, & en oſter de paganiſme qui eſt ſi ordinaire & dont il tire profit & reuenu, ſouffrant qu'en Granade, en Andelouzie, & en Arragon, il y ait plus de villages ſans Chreſtiens, qu'il n'y a de Chreſtiens en ſes meilleures villes: Dieu veut qu'il viue pour des le fin de ſa vie en faire le iugement, que merite vn tel ſacrilege que celuy qu'il commet enfreignant les traictez qu'il a auec ceſte couronne qui ne ſont pas eſcrits au papiers & au parchemin ſeulement mais en la memoire des hommes, comme les bazes & la foy publique.

Le Duc de Parme qui auoit ſi prudemmẽt preſenté la raiſon, pour laquelle on luy vouloit faire faire l'entrepriſe d'Angleterre, c'eſt defailly en ceſte cy dont il ne tardera gueres de cognoiſtre quil y aura plus de lieu de penitence que de remede. Tout le mal que cecy a produit, c'eſt qu'il a d'autãt retardé l'effect des bonnes intẽtions de ſa Maieſté, n'ayant peu pour les grandz & continuelz affaires, qu'elle a à ſupporter

effectuer

effectuer encores la cõuocation qu'elle auoit resolue de faire des principaux de son Royaume, pour auec eux aduiser profondement à ce qui est necessaire pour le bien & repos d'iceluy, qu'elle reclame comme le sien estans inseparables l'vn de l'autre. N'ayant aussi peu prendre le loisir de ce conseiller auec Dieu premieremẽt, puis auec les hommes desquelz elle peut estre aidé & assisté, pour se resoudre sur ce qui desirẽt d'elle, ses bons & affectiõnez subiectz Catholiques, il se peut esperer que par ceste crisis Dieu veut a ceste fois guarir la maladie: Il faut vnanimemẽt l'inuoquer & prier tous de nous en faire la grace, auec laquelle l'aide des hommes n'y defaudra point : la Noblesse a assez faict cognoistre en toutes les occasions qui se sont offertes, la bonne intention qu'elle a d'y sacrifier sa vie, pour deliurer son Roy & le Royaume de ce chancre de rebellion: Il faudroit aussi que la France quittast le nom & le langage François, si a ce coup elle ne le deliure de tant de trauaux qui l'oppriment, & qui ont dessein de la deschirer & partager. Sa Maiesté proteste deuant Dieu qu'elle ne despouillera ses armes que cela ne soit, qu'elle est resoluë d'y donner tout le reste de sa vie, si tant y est necessaire: Elle adiure aussi tous les Priaces Officiers de la Couronne, Cours de Parlement tous les ordres de c'est Estat de ne se relacher aucunement, au contraire se roïdir a bon escient contre la tourmẽte, pour conduire ensemblement ce vaisseau au port de salut, ou nous voyons Dieu nous tendre les bras: les asseurant qu'il n'y sera pas plustost arriué, qu'il ne donne tout le premier, temps qu'il aura pour donner a ses subietz tout le contentement qu'elle pourra, & que Dieu luy inspirera de ce que plus particulierement, ilz desirent d'elle & a son pauure peuple, tout le repos & soulagement qu'il sera possible, ne desirant viure que pour pouuoir durant sa vie leur acquerir ce bien, qui est tout le fruict & loyer qu'il desire de ses labeurs.

FIN.